



AVANTAGES SOCIAUX
CONSTRUIRE
EN SANTÉ



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



Intro

Mot du Comité / 3

Le programme
CONSTRUIRE *en santé* / 5

01

Le Service
de première ligne / 7

02

Les Services de prévention
et d'intervention en alcoolisme,
autres toxicomanies
et jeu compulsif / 18

03

Les Services
d'aide / 26

04

Les Services
de santé physique / 38

Lexique

Lexique / 46

LE MOT DU COMITÉ

Que dire de l'année 2021, à part qu'elle est le reflet de 2020 ?

Nous sommes encore au cœur de la pandémie : confinement, masques, tests de dépistage de COVID-19 et vaccins sont toujours d'actualité. Malgré toute notre résilience, notre patience est encore une fois mise à rude épreuve.

Dans ce contexte encore incertain, le programme *CONSTRUIRE en santé* nous prouve indubitablement sa raison d'être. Pour une deuxième année, les intervenants se sont adaptés à la situation afin de répondre adéquatement aux demandes des assurés et assurées et de leurs personnes à charge.

Malgré une augmentation globale des besoins en soins en santé mentale, du défi de disponibilité de main-d'œuvre dans tous les domaines et de l'adaptation aux soins en mode virtuel, les intervenants du programme ont su, par leur créativité et leur détermination, offrir un soutien constant aux travailleurs et aux travailleuses ayant besoin d'aide dans différentes sphères de leur vie.

C'est donc dans cet esprit de reconnaissance que nous vous présentons notre rapport d'activité, lequel vient faire état des services rendus à nos personnes assurées et à leur famille.

Bonne lecture!

Nathalie Fréchette
Directrice des avantages sociaux
Commission de la construction du Québec

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE PROMOTION DES AVANTAGES SOCIAUX ?

Ce comité consultatif est composé de représentants syndicaux et patronaux de l'industrie de la construction, ainsi que de représentants de la Direction des avantages sociaux et de la Direction des communications de la CCQ.

Il a pour tâche d'élaborer des stratégies visant à :

- encourager les membres de l'industrie à adopter de saines habitudes de vie ;
- soutenir les activités du Réseau des Intermédiaires ;
- transmettre adéquatement l'information sur les programmes d'avantages sociaux de l'industrie aux travailleurs et à leurs personnes à charge.



LE PROGRAMME CONSTRUIRE EN SANTÉ

CONSTRUIRE *en santé* est un programme de promotion et de gestion de la santé exclusif aux assurés de MÉDIC Construction et à leurs personnes à charge. Il vise à améliorer la santé et la qualité de vie des membres de l'industrie de la construction.

Au moyen d'une ligne téléphonique sans frais, les professionnels de CONSTRUIRE *en santé* offrent un soutien personnalisé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



SERVICES DE SANTÉ GRATUITS ET CONFIDENTIELS



INTERVENTIONS POST-TRAUMATIQUES



CESSATION TABAGIQUE



INTERVENTIONS PERSONNALISÉES



RÉSOLUTION DE PROBLÈMES
PERSONNELS



ORTHOPÉDAGOGIE



ALCOOLISME ET AUTRES TOXICOMANIES,
JEU COMPULSIF, DÉPRESSION MAJEURE,
COMPORTEMENT VIOLENT



ERGOTHÉRAPIE



INTERVENTIONS PRÉOPÉRATOIRES,
POSTOPÉRATOIRES, PRÉHOSPITALISATION
ET POSTHOSPITALISATION



CONSEILS EN VUE DE L'ADOPTION
DE SAINES HABITUDES DE VIE



ÉVALUATION DES BESOINS

En 2021, le nombre moyen d'assurés et de personnes à charge ayant accès au programme totalise 342 845 personnes*.



145 878

PERSONNES ASSURÉES



196 967

PERSONNES À CHARGE

* Le nombre de personnes à charge ayant accès au programme est une donnée approximative. Celle-ci provient du ratio basé sur le nombre d'assurés par rapport au nombre d'assurés ayant accès au programme.

UNE STRUCTURE EN 4 VOLETS

01 Le Service de première ligne

02

Les Services de prévention et d'intervention en alcoolisme, autres toxicomanies et jeu compulsif

03

Les Services d'aide

04

Les Services de santé physique



LE SERVICE EN 3 POINTS

1

Évaluer les besoins des personnes et coordonner leur demande avec les autres services du programme, ou les orienter vers des ressources communautaires.

2

Apporter de l'aide immédiate aux personnes se trouvant en situation de crise et soutenir les personnes atteintes de maladie grave ou leurs proches.

3

Mesurer la satisfaction de la clientèle afin de contribuer à l'amélioration du programme et de ses services.

LE SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE

01

LE SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE

Le Service de première ligne constitue la porte d'entrée du programme CONSTRUIRE *en santé*. Accessible **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, au moyen d'un numéro de téléphone sans frais (**1 800 807-2433**), il est piloté par une équipe d'infirmières spécialisées en gestion des urgences individuelles et traumatiques.

La fonction principale du Service de première ligne est d'informer et d'aiguiller efficacement les personnes qui communiquent avec le programme, afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins de santé physique et psychologique. Dans un cadre confidentiel, l'équipe de première ligne offre une écoute active, chaleureuse et empathique. L'intervention vise un accompagnement complet pour chaque demande, soit du premier appel jusqu'à la prise en charge par les ressources appropriées.

MISE EN CONTEXTE

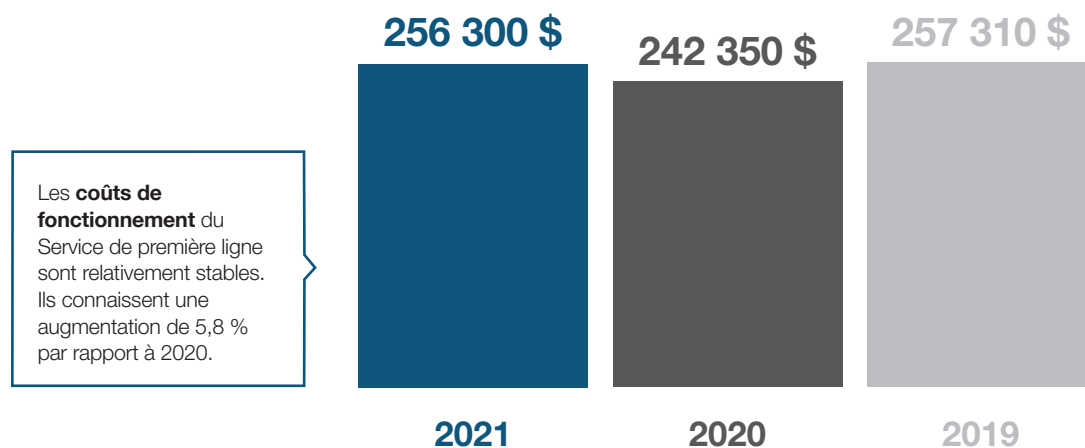
L'année 2021 est marquée par une **deuxième année de pandémie de COVID-19**, qui se poursuit avec des enjeux et des besoins en santé plus criants au sein de la population. La santé physique et mentale des Québécois et des Québécoises est mise à rude épreuve, avec l'arrivée de nouveaux variants et l'application d'un deuxième confinement total et d'un couvre-feu.

Les **mesures sanitaires** qui fluctuent d'une vague à l'autre provoquent un lot de questionnements et d'incertitudes dans les différents milieux de vie, un mal nécessaire qui amène une prise de conscience à la fois individuelle et collective.

Parallèlement, le manque de ressources pour accéder à des soins psychologiques, pour ne nommer que ceux-ci, représente un défi considérable pour bon nombre de personnes vivant de la **détresse psychologique**.

À titre de porte d'entrée de CONSTRUIRE *en santé*, le Service de première ligne est aux premières loges pour offrir un **soutien proactif aux assurés et aux assurées**. L'accès privilégié aux soins de santé offert par le programme joue un rôle primordial pour la santé des travailleurs et des travailleuses de l'industrie de la construction et de leurs personnes à charge.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE



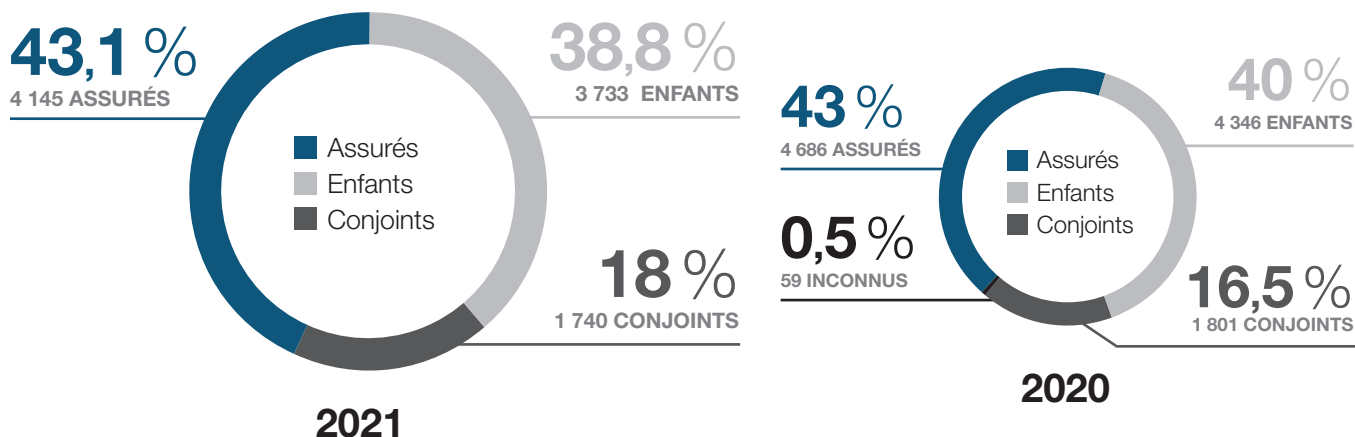
NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE SERVICE

MOIS	SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE Cas traités par les infirmières	SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN ALCOOLISME, AUTRES TOXICOMANIES ET JEU COMPULSIF	SERVICES D'AIDE	SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE	TOTAL 2021	TOTAL 2020
Janvier	248	42	1 986	36	2 312	3 122
Février	251	37	642	39	969	1 531
Mars	279	38	582	76	975	706
Avril	214	26	364	34	638	255
Mai	177	21	410	32	640	377
Juin	205	43	312	24	584	561
Juillet	121	29	256	19	425	510
Août	233	43	420	39	735	791
Septembre	180	39	436	24	679	843
Octobre	123	41	447	30	641	884
Novembre	176	36	420	25	657	844
Décembre	114	23	213	13	363	468
TOTAL	2 321	418	6 488	391	9 618	10 892

Nous observons une baisse des références de 11,7 % au programme CONSTRUIRE *en santé* en 2021. Plus précisément, cette diminution se situe au niveau des **cas traités par les infirmières du Service de première ligne**, qui sont passés de 3 624 à 2 321.

En revanche, les **Services d'aide** sont à la hausse en 2021, passant de 6 462 références à 6 488, et représentant 67,5 % des références en comparaison à 59,3 % en 2020.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE DE PERSONNE



RÉPARTITION DES RÉFÉRENCES SELON LE GROUPE D'ÂGE

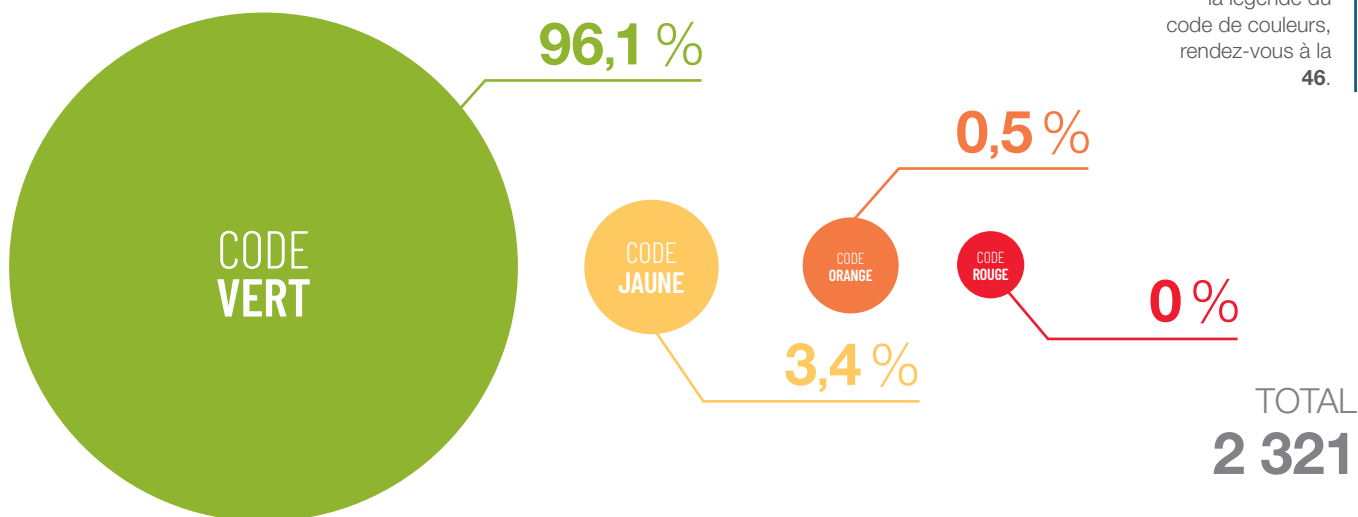
La très grande majorité des **utilisateurs adultes** du programme se situe dans les tranches d'âge de 26 à 35 ans et de 36 à 45 ans. À eux seuls, ils représentent 42,4 % du total des utilisateurs.

Ces proportions sont assez similaires, entre 2021 et 2020. Les **26 à 45 ans** représentent presque la moitié des références.

GROUPE D'ÂGE	2021	2020
Moins de 13 ans	24,7 %	26,1 %
13 à 18 ans	12,2 %	12,8 %
19 à 25 ans	4,1 %	3,7 %
26 à 35 ans	20,4 %	20,6 %
36 à 45 ans	22,0 %	21,7 %
46 à 55 ans	11,0 %	9,5 %
56 ans et plus	5,6 %	5,6 %
TOTAL	100 %	100 %

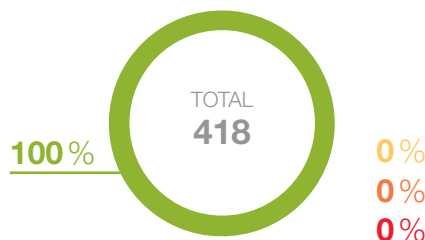
NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE DEGRÉ D'URGENCE

LE SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE

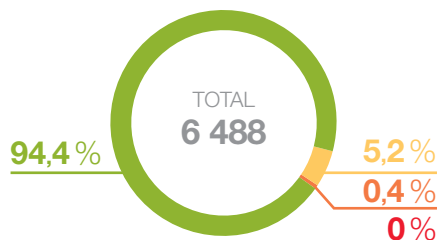


CODE DE COULEURS	2021	2020
VERT	96,1 %	93 %
JAUNE	3,4 %	6,7 %
ORANGE	0,5 %	0,2 %
ROUGE	0 %	0,1 %
TOTAL	100 %	100 %

LES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN ALCOOLISME, AUTRES TOXICOMANIES ET JEU COMPULSIF



LES SERVICES D'AIDE



LES SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE



PUBLICATION POUR LES TRAVAILLEURS

JOURNAL POUR UNE INDUSTRIE EN SANTÉ

Tiré à **près de 150 000 exemplaires par numéro**, le journal *Pour une industrie en santé* est un outil d'information s'adressant aux familles assurées ayant accès au programme. En 2021, quatre numéros ont été publiés.

Le journal propose du contenu étoffé et divertissant portant sur les saines habitudes de vie, sur le mieux-être et sur la santé physique et psychologique. Il veille également à promouvoir et à mieux faire connaître les services de **CONSTRUIRE en santé**.



LA MIGRAINE : UN CASSE-TÊTE DOULOUREUX

Invisible et invalidante, la migraine touche près de 14 % de la population mondiale, selon Statistique Canada. Alors que certaines personnes n'en souffrent qu'occasionnellement, d'autres voient leur quotidien chamboulé par ses différents symptômes handicapants. Tour d'horizon de cette maladie neurologique aux mille visages.

Texte de Mélanie Girard et de Marie-Ève Gauthier. Les photos d'illustration proviennent de Shutterstock. Illustration : A. Pélissier. Merci à la famille pour leur accueil et différentes lectures. Merci aux divers types de migraine et à leurs symptômes, qui nous aident à comprendre la migraine. Merci à nos collègues pour leur soutien et leur aide.

On aura tout vu!

Mélanie Gauthier, auteure

Les causes : la médecine hérite encore

Pour certaines personnes, les changements hormonaux liés au cycle de la vie jouent un rôle important dans le déclenchement de la migraine. Les hormones œstrogènes, en particulier, ont un effet sur le système nerveux central et peuvent influencer la sensibilité à la douleur. Les fluctuations de ces hormones, notamment pendant la grossesse et la ménopause, peuvent déclencher des migraines.

Un journal de bord pour diminuer les crises

Une prévention personnalisée, le traitement ciblé, la médication préventive et la thérapie cognitive-comportementale sont des options de traitement. Il est important de travailler avec un professionnel de la santé pour trouver la meilleure stratégie pour vous.

Les deux grandes catégories de migraine

La migraine avec aura (ou migraine classique)

Elle est caractérisée par l'apparition d'aura avant le début de la douleur. L'aura peut prendre différentes formes : visuelle, sensorielle ou motrice. Elle dure généralement de 5 à 60 minutes.

La migraine sans aura (ou migraine commune)

Elle est la forme la plus fréquente de migraine. Elle est caractérisée par des épisodes de douleur intense, souvent accompagnés de nausées, de vomissements et de sensibilité à la lumière et au bruit.

Pourquoi ces crises surviennent-elles ?

- **aura ophtalmique** : une douleur qui se concentre sur une partie de l'œil, souvent accompagnée d'un voile ou d'un doublement de vision.
- **du tronc cérébral ou hémicranien** : une douleur qui se concentre sur une partie du visage, souvent accompagnée de nausées et de vomissements.
- **hémiparétique** : une douleur qui se concentre sur une partie du visage, souvent accompagnée de faiblesse ou de paralysie d'une partie du corps.
- **reticulaire** : une douleur qui se concentre dans la nuque, souvent accompagnée de nausées et de vomissements.

Les différents types de migraine avec ou sans aura peuvent être

épiloïdiques (de 1 à 9 crises par mois),
episodiques fréquentes (de 7 à 14 crises par mois),
ou chroniques (15 crises ou plus par mois).
Chaque crise dure généralement entre 4 et 72 heures.

TEMORRAJE
Apprendre à vivre avec la maladie

Il n'y a pas de traitement miracle, mais il y a des stratégies pour mieux vivre avec la migraine. Apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs, à éviter les déclencheurs et à utiliser les médicaments de manière appropriée peut aider à réduire la fréquence et l'intensité des crises.

Il est également important de prendre soin de soi, de maintenir une alimentation équilibrée, de dormir suffisamment et de faire de l'exercice régulièrement.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, n'hésitez pas à consulter un professionnel de la santé.

— Mélanie Gauthier, auteure

Et si j'ai agité tout ça ?

Il est important de savoir que la migraine est une maladie chronique, ce qui signifie qu'elle peut revenir à tout moment. Cependant, cela ne signifie pas que vous êtes incapable de mener une vie normale. Avec les bonnes stratégies, vous pouvez apprendre à mieux vivre avec votre migraine.

- Évitez les déclencheurs connus.
- Prenez votre médicament de manière appropriée.
- Maintenez une alimentation équilibrée.
- Dormez suffisamment.
- Faites de l'exercice régulièrement.
- Gérez votre stress.
- Consultez un professionnel de la santé si nécessaire.

10 SOURCES D'INFORMATION LES PLUS COURANTES

La **connaissance du programme** continue d'occuper la première place, avec 66,2 % des voies parmi l'ensemble des sources d'information citées.

La **publicité** est la deuxième source d'information. Elle a toutefois connu une baisse entre 2020 et 2021, passant de 11 % à 9 %.

RANG	SOURCE D'INFORMATION	2021	
1	Connaissance du programme	6 423	66,2 %
2	Publicité (journal <i>Pour une industrie en santé</i> , carte CONSTRUIRE en santé , affiche, etc.)	876	9,0 %
3	Service à la clientèle de la CCQ	802	8,3 %
4	Aucune	726	7,5 %
5	Professionnel de la santé (médecin, psychologue, orthopédoclogue, etc.)	218	2,2 %
6	Membre de la famille	170	1,8 %
7	Site Web de la CCQ	141	1,5 %
8	Collègue de travail	97	1,0 %
9	Intervenant syndical	69	0,7 %
10	Employeur	65	0,7 %

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON L'ALLÉGEANCE SYNDICALE

ALLÉGEANCE SYNDICALE	2021		2020
FTQ-Construction	4 121	42,8 %	44,1 %
CPQMCI	2 189	22,8 %	23,1 %
SQC	1 807	18,8 %	17,3 %
CSD Construction	775	8,1 %	8,8 %
CSN-Construction	456	4,7 %	4,4 %
Aucune allégeance	270	2,8 %	2,4 %
TOTAL	9 618	100 %	100 %

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE MÉTIER OU L'OCCUPATION

MÉTIER OU OCCUPATION	NOMBRE DE RÉFÉRENCES 2021	NOMBRE DE SALARIÉS ASSURÉS 2021*	TAUX D'UTILISATION 2021**	TAUX D'UTILISATION 2020**
Mécanicien en protection-incendie	157	1 530	10,3%	9,5%
Boutefeu-foreur	17	180	9,4%	13,3%
Calorifugeur	110	1 201	9,2%	7,5%
Soudeur	27	307	8,8%	8,4%
Poseur d'appareils de chauffage	22	261	8,4%	11,8%
Poseur de systèmes intérieurs	229	2 742	8,4%	8,7%
Ferrailleur	149	1 839	8,1%	8,3%
Installateur de systèmes de sécurité	59	780	7,6%	10,4%
Inconnu	20	276	7,2%	8,6%
Plâtrier	210	3 029	6,9%	8,6%
Électricien	1 309	19 073	6,9%	8,4%
Frigoriste	283	4 109	6,9%	7,8%
Cimentier-applicateur	205	3 034	6,8%	8,6%
Ferblantier	327	4 838	6,8%	7,8%
Briqueteur-maçon	302	4 574	6,6%	8,8%
Chaudronnier	54	850	6,4%	5,6%
Couvreur	258	4 182	6,2%	6,1%
Carreleur	126	2 043	6,2%	7,4%
Monteur-mécanicien (vitrier)	145	2 341	6,2%	6,9%
Monteur-assembleur	190	3 126	6,1%	7,0%
Manœuvre	1 252	20 527	6,1%	6,6%
Plombier	529	8 760	6,0%	6,4%
Mécanicien d'ascenseur	19	323	5,9%	6,9%
Peintre	300	5 206	5,8%	5,9%
Monteur A (transport d'énergie)	159	2 800	5,7%	7,3%
Grutier	106	1 918	5,5%	7,0%
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	45	828	5,4%	6,8%

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE MÉTIER OU L'OCCUPATION (SUITE)

MÉTIER OU OCCUPATION	NOMBRE DE RÉFÉRENCES 2021	NOMBRE DE SALARIÉS ASSURÉS 2021*	TAUX D'UTILISATION 2021**	TAUX D'UTILISATION 2020**
Opérateur de pelles mécaniques	363	6 700	5,4%	6,8%
Charpentier-menuisier	2 221	42 252	5,3%	5,9%
Conducteur de camions	20	445	4,5%	8,2%
Poseur de revêtements souples	40	911	4,4%	4,8%
Tuyauteur	78	1 861	4,2%	4,2%
Opérateur d'équipement lourd	229	5 589	4,1%	5,9%
Mécanicien de chantier	45	1 171	3,8%	4,4%
Mécanicien de machines lourdes	10	299	3,3%	5,0%
Serrurier de bâtiment	2	69	2,9%	0,0%
Monteur d'acier de structure	1	159	0,6%	1,2%
TOTAL	9 618	160 133	MOYENNE 6,2%	7,1%

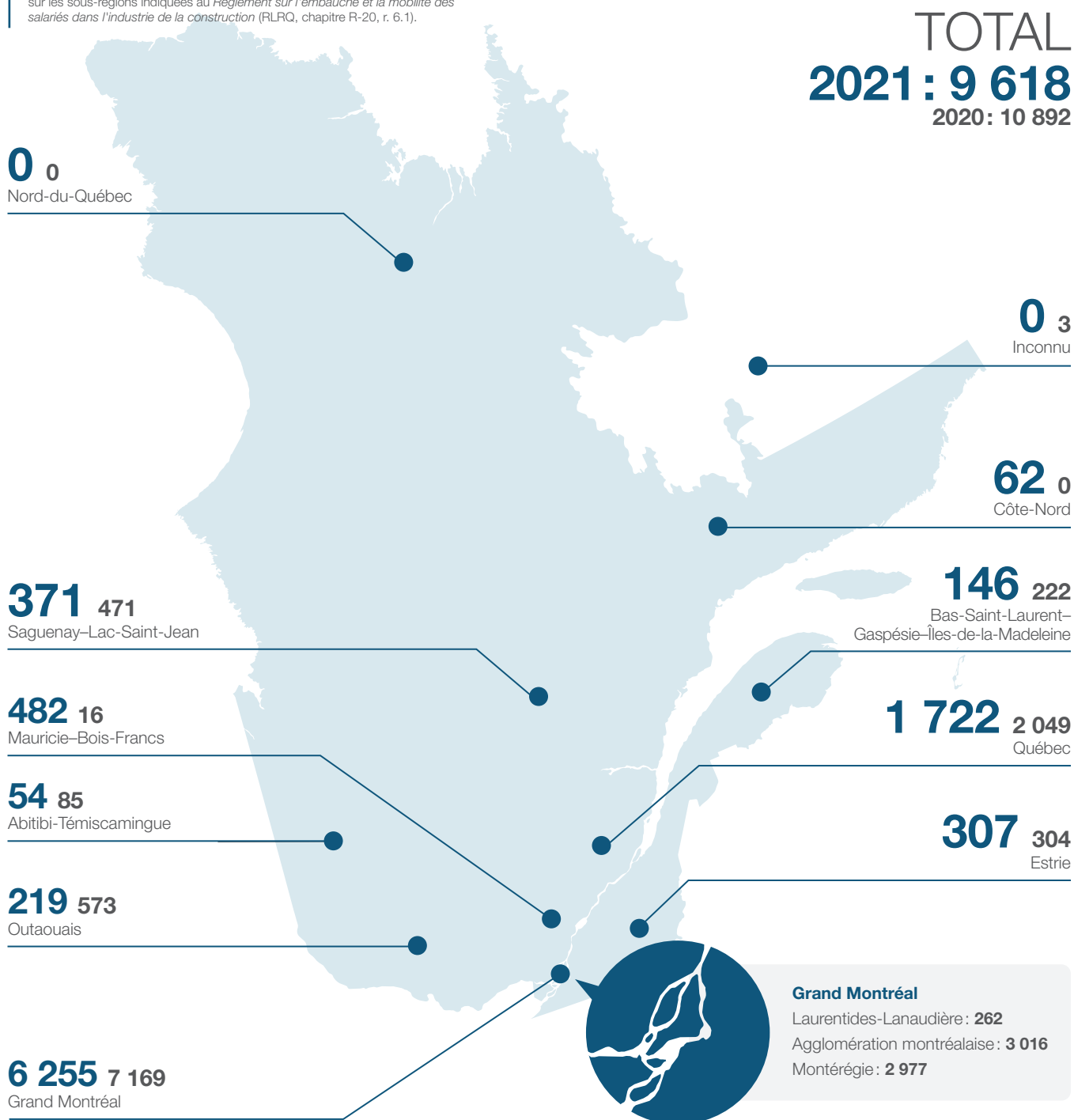
* Ce chiffre correspond au nombre de salariés assurés, cependant certains régimes ne donnent pas accès au programme CONSTRUIRE en santé, ce qui explique l'écart avec le total de 145 878 travailleurs présenté à la page 6.

** Ce taux est calculé en fonction du nombre de salariés assurés, incluant ceux qui n'ont pas accès au programme CONSTRUIRE en santé.



NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LA RÉGION DE DOMICILE*

* À compter de l'année 2021, le groupement des régions de domicile est basé sur les sous-régions indiquées au *Règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chapitre R-20, r. 6.1).





LES SERVICES EN 3 POINTS

1

Renseigner les travailleurs et leurs proches, et les encourager à réviser leurs habitudes de consommation ou de jeu.

2

Offrir une aide spécialisée aux personnes dépendantes ou les diriger vers un centre de thérapie.

3

Répondre aux questions des utilisateurs du programme relativement au rétablissement des personnes dépendantes : symptômes à surveiller, déroulement des cures fermées, phénomène de la rechute, etc.

LES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN ALCOOLISME, AUTRES TOXICOMANIES ET JEU COMPULSIF

02

LES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN ALCOOLISME, AUTRES TOXICOMANIES ET JEU COMPULSIF

Les Services de prévention et d'intervention en alcoolisme, autres toxicomanies et jeu compulsif s'adressent aux personnes vivant un problème de dépendance ou présentant des risques d'en éprouver un. Grâce aux volets de prévention et d'intervention, le programme offre une aide complète en réalisant des campagnes de sensibilisation et en proposant des soins spécialisés.

Ces services sont disponibles en tout temps, afin de ne jamais soumettre les personnes en détresse à de longs délais d'attente. Ils sont aussi rattachés au Réseau des Intermédiaires, présenté à la page suivante.

MISE EN CONTEXTE

La situation sanitaire et l'état d'urgence causés par la pandémie ont été des **sources de stress et d'isolement** pour la population québécoise, un terreau fertile à l'augmentation de la (sur)consommation de drogues et d'alcool. Dans un tel contexte, une vague d'entraide s'est fait sentir au sein du réseau des Intermédiaires.

En effet, 2021 a été marquée par une **forte hausse de la formation de nouveaux Intermédiaires**. Ce sont 50 nouvelles personnes reconnues et formées en tant que ressources bénévoles qui se sont jointes au Réseau, afin de venir en aide à leurs collègues dans le besoin. Cette implication est le reflet d'un réel désir d'apporter du soutien à leurs pairs et à leur communauté.

Notons qu'en 2020, seulement 12 nouveaux Intermédiaires ont été formés. Même les années pré-pandémie de 2017 à 2019 ont été moins riches en formation d'Intermédiaires, avec une moyenne de 35 nouvelles recrues par année.

LE RÉSEAU DES INTERMÉDIAIRES



Présents dans le milieu de travail, les Intermédiaires forment un réseau d'entraide et d'écoute regroupant quelques centaines de membres issus de l'industrie de la construction. **Un Intermédiaire est une personne reconnue par son association et formée afin de venir en aide à ses collègues aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, d'autres toxicomanies ou de jeu compulsif.** Ce bénévole peut être un employeur, un salarié ou un membre du personnel des associations syndicales et patronales.

L'Intermédiaire contribue à une meilleure qualité de vie dans l'industrie. Il favorise un climat de travail plus sain pour ses collègues en facilitant les démarches et en orientant adéquatement une personne ayant besoin de soutien vers les ressources disponibles. Il est un agent de changement dans son milieu!



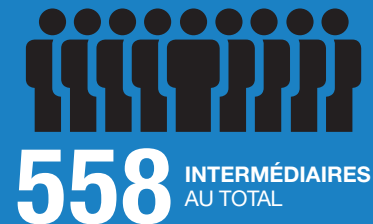
FORMATION CONTINUE POUR LES INTERMÉDIAIRES



L'Étincelle est un bulletin de formation continue s'adressant aux Intermédiaires. Publié quatre fois en 2021, il propose des sujets d'intérêt liés au phénomène de la dépendance et au travail d'aidant. Les contenus textuels sont vulgarisés et couvrent les trois sphères du rôle de l'Intermédiaire :

- **Le savoir** (connaissances) ;
- **Le savoir-faire** (habiletés en relation d'aide) ;
- **Le savoir-être** (capacité à comprendre et à examiner les enjeux sociaux liés à la relation d'aide ainsi qu'à l'utilisation des psychotropes et des jeux de hasard et d'argent).

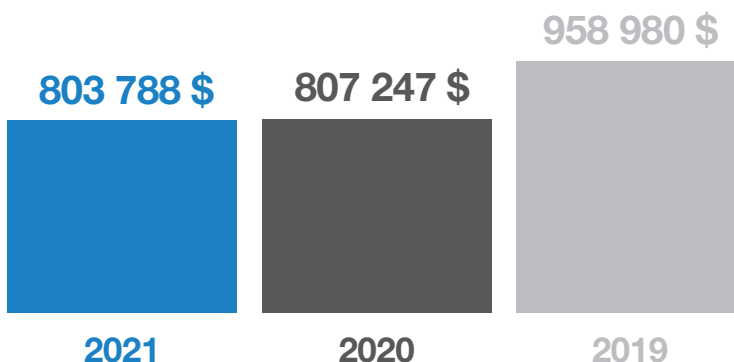
JUBILAIRES DE 2021 NOMBRE D'ANNÉES AU SEIN DU RÉSEAU



COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN ALCOOLISME, AUTRES TOXICOMANIES ET JEU COMPULSIF

Les **coûts de fonctionnement** pour ces services sont liés au **nombre de personnes traitées**, mais aussi au **type d'hébergement** et à la **durée des cures**. Le choix de la durée du séjour est fait avec le client et en fonction du type de dépendance. Cette durée peut-être de 7 jours, de 21 jours ou de 3 mois.

L'année 2021 affiche une très légère baisse des coûts par rapport à 2020.



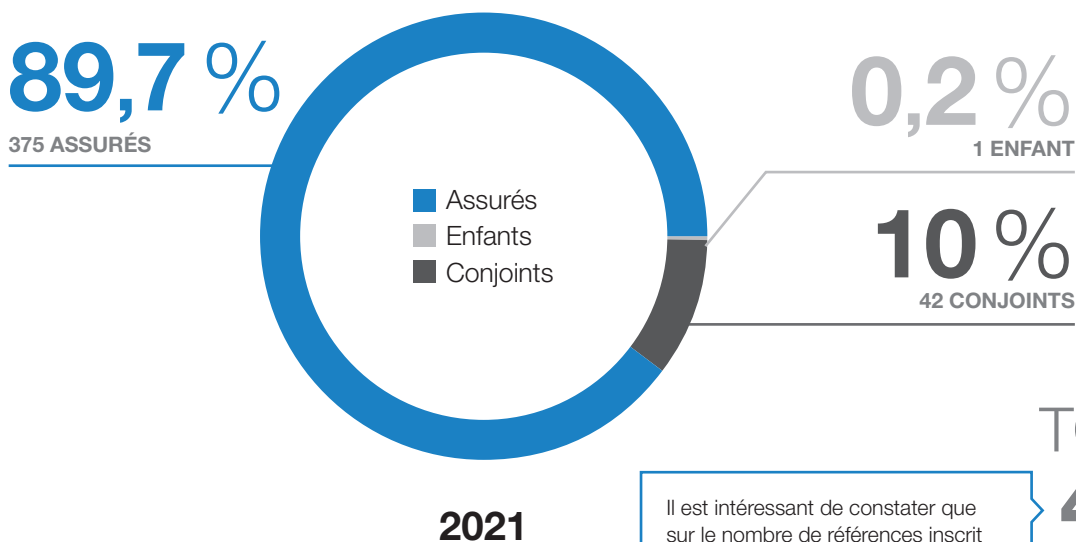
DÉBOURS ET TRAITEMENTS

	2021	2020	2019
Thérapies suivies	418	438	529
TRAITEMENTS (ASSURANCE MALADIE)			
Montants versés	803 788 \$	807 247 \$	958 980 \$
Nombre de personnes traitées	370	373	457
ASSURANCE SALAIRE			
Montants versés	43 823 \$	62 217 \$	87 953 \$
Nombre de personnes admissibles	5	13	23
FONDS DE CONGÉS ANNUELS ET DE JOURS FÉRIÉS			
Montants prélevés	40 757,98 \$	32 555,50 \$	57 946 \$
Nombre de personnes traitées	44	38	63

L'**assurance salaire** connaît une diminution des montants versés de 29,6 % en 2021, avec une somme de 43 823 \$ par rapport à 62 217 \$ en 2020.

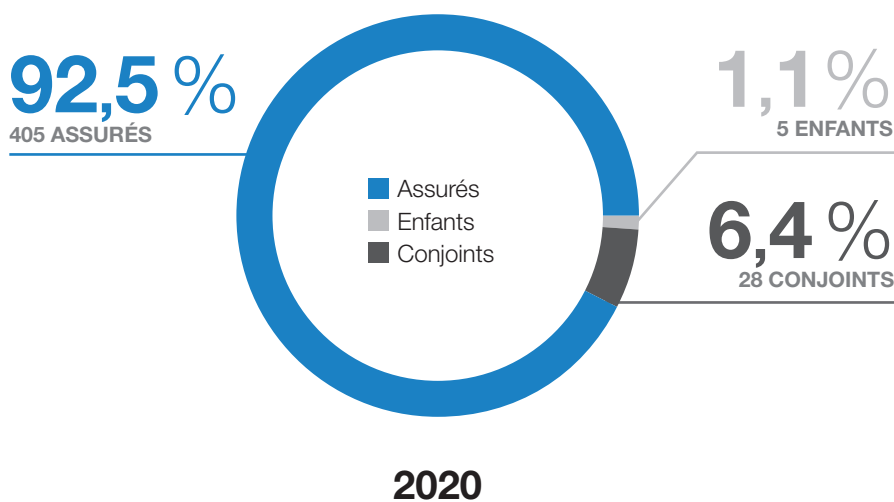
En contrepartie, le **fonds de congés annuels et de jours fériés** de 2021 représente 40 757,98 \$, soit une hausse de 25,2 % sur les débours de 2020, qui totalisaient 32 555,50 \$.

NOMBRE DE THÉRAPIES SUIVIES SELON LA CATÉGORIE DE PERSONNE



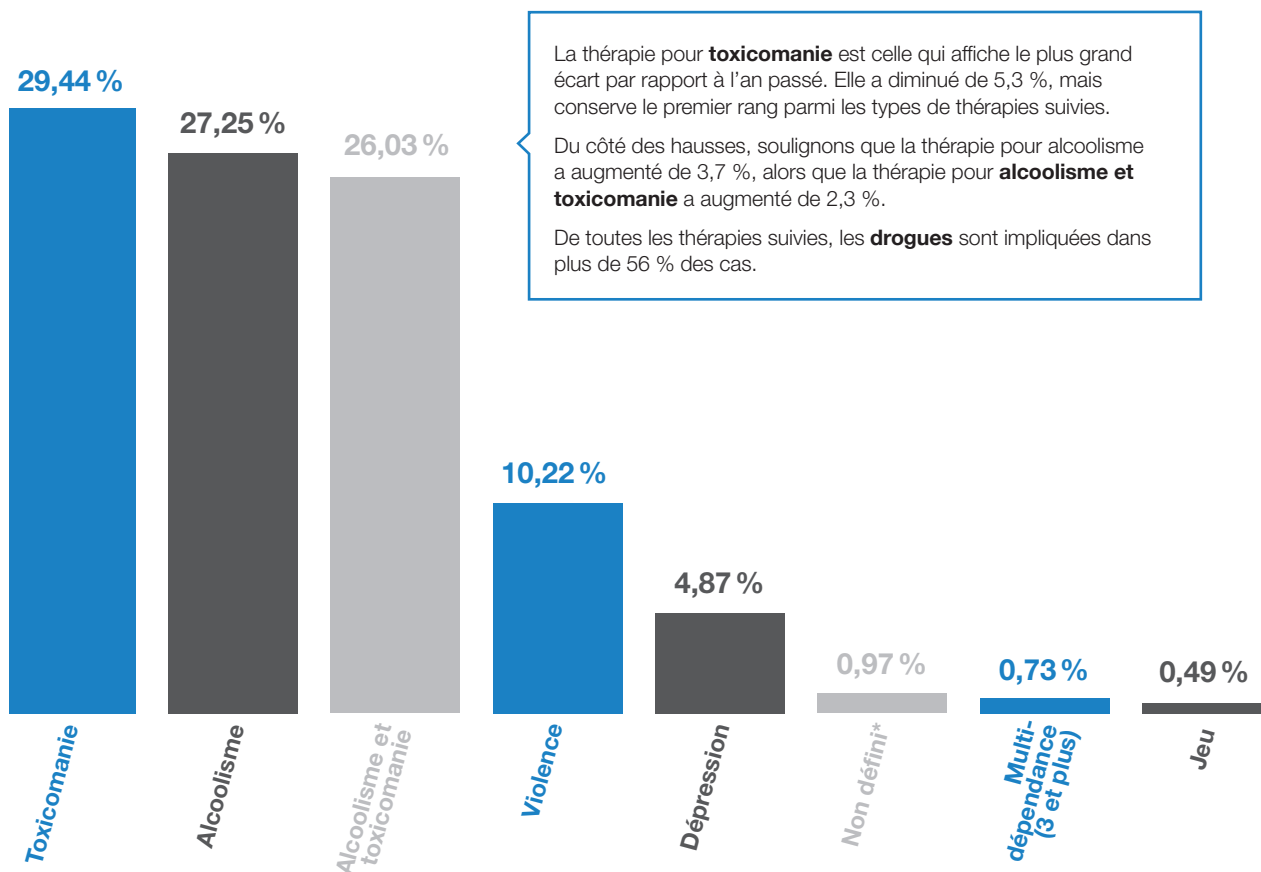
TOTAL
418

Il est intéressant de constater que sur le nombre de références inscrit au tableau en page 10 (418), on retrouve le même **nombre de thérapies suivies** au cours de l'année 2021. Contrairement à 2020, chaque référence s'est soldée en une thérapie suivie.



TOTAL
438

RÉPARTITION DES THÉRAPIES SUIVIES SELON LE TYPE



La thérapie pour **toxicomanie** est celle qui affiche le plus grand écart par rapport à l'an passé. Elle a diminué de 5,3 %, mais conserve le premier rang parmi les types de thérapies suivies.

Du côté des hausses, soulignons que la thérapie pour alcoolisme a augmenté de 3,7 %, alors que la thérapie pour **alcoolisme et toxicomanie** a augmenté de 2,3 %.

De toutes les thérapies suivies, les **drogues** sont impliquées dans plus de 56 % des cas.

* Les informations reçues sont incomplètes et ne peuvent être catégorisées correctement.

DIFFÉRENTS TRAITEMENTS

Pour les problèmes d'alcoolisme, d'autres toxicomanies ou de jeu compulsif, **deux types de cure** sont offerts aux personnes ayant besoin de soutien : la cure fermée et la cure ouverte.

Cure fermée

Le travailleur, ou un membre de sa famille, peut bénéficier d'un soutien rigoureux et structuré. La cure peut s'échelonner sur quelques jours, et jusqu'à plus d'un mois dans certains cas. La cure fermée exige un hébergement complet de la personne dans un centre.

10 CENTRES DE THÉRAPIE LES PLUS FRÉQUENTÉS

RANG	NOM DU CENTRE	NOMBRE DE THÉRAPIES 2021	NOMBRE DE THÉRAPIES 2020
1	La Maison Jean Lapointe*	39	38
2	Pavillon du Nouveau Point de Vue*	39	38
3	Au cœur de l'il	28	22
4	Pavillon Pierre-Péladeau*	22	41
5	Centre Attitude	21	25
6	Villa Ignatia*	19	29
7	L'Aube de la Paix*	13	10
8	Centre CASA*	11	18
9	Centre Nouveau Regard*	11	10
10	Maison l'Alcôve*	10	8
TOTAL		213	239

* Ces centres sont certifiés en dépendances par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

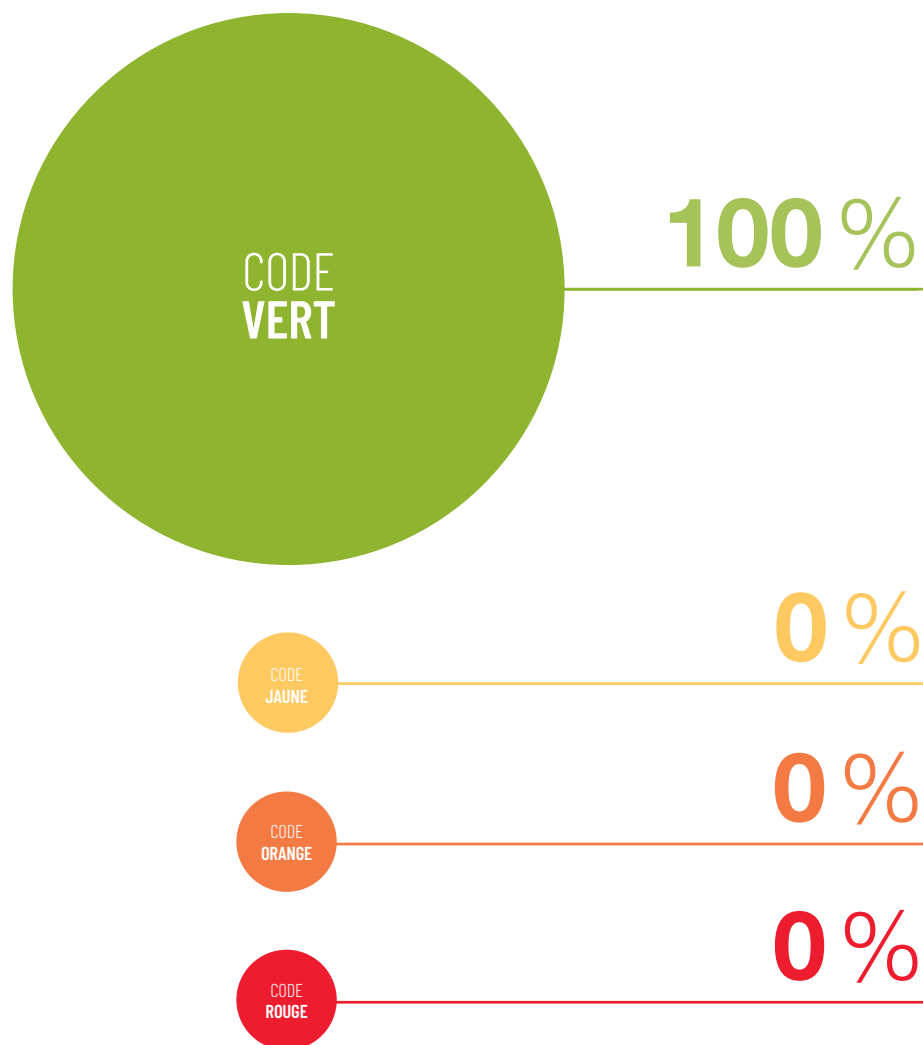
Cure ouverte

Le travailleur, ou un membre de sa famille, peut bénéficier d'un soutien similaire à celui de la cure fermée, cependant l'hébergement en centre n'est pas requis. La personne doit se présenter à son traitement de quatre à cinq jours par semaine et y participer toute la journée.

Pour les problèmes de violence ou de dépression, les **thérapies externes** représentent la meilleure option. La plupart des thérapies externes offrent un suivi de groupe ainsi qu'un suivi individuel. Le suivi de groupe permet à la personne d'obtenir un soutien de ses pairs dans une atmosphère de transparence et d'authenticité.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE DEGRÉ D'URGENCE

TOTAL
418



Pour consulter la légende
du code de couleurs,
rendez-vous à la **46**.



LES SERVICES EN 3 POINTS

1

Aider les personnes vivant des difficultés liées aux sphères émotionnelle, familiale, conjugale et professionnelle, ou découlant d'une dépendance.

2

Prévenir les chocs post-traumatiques chez les individus ayant été témoins d'un accident grave sur un chantier.

3

Fournir de l'aide spécialisée aux personnes âgées de moins de 18 ans atteintes d'un trouble d'apprentissage ou d'une incapacité motrice ou mentale.

LES SERVICES D'AIDE

03

LES SERVICES D'AIDE

Les Services d'aide s'adressent aux personnes qui souhaitent surmonter un problème d'ordre personnel, conjugal ou familial. Ils proposent aussi des soins spécialisés en orthopédagogie et en ergothérapie aux enfants à charge de moins de 18 ans.

Pour venir en aide aux travailleurs et à leur famille immédiate, les Services d'aide font appel à l'expertise d'un vaste réseau de professionnels de la santé œuvrant dans différents domaines. Les soins offerts prennent la forme d'interventions d'urgence par téléphone ainsi que d'évaluations et de suivis thérapeutiques en cabinet. Lorsqu'un accident grave survient sur un lieu de travail ou que les responsables de chantier en font la demande, une équipe de spécialistes en intervention post-traumatique est alors dépêchée sur le chantier pour rencontrer les témoins de l'événement et leur apporter un soutien psychologique.

MISE EN CONTEXTE

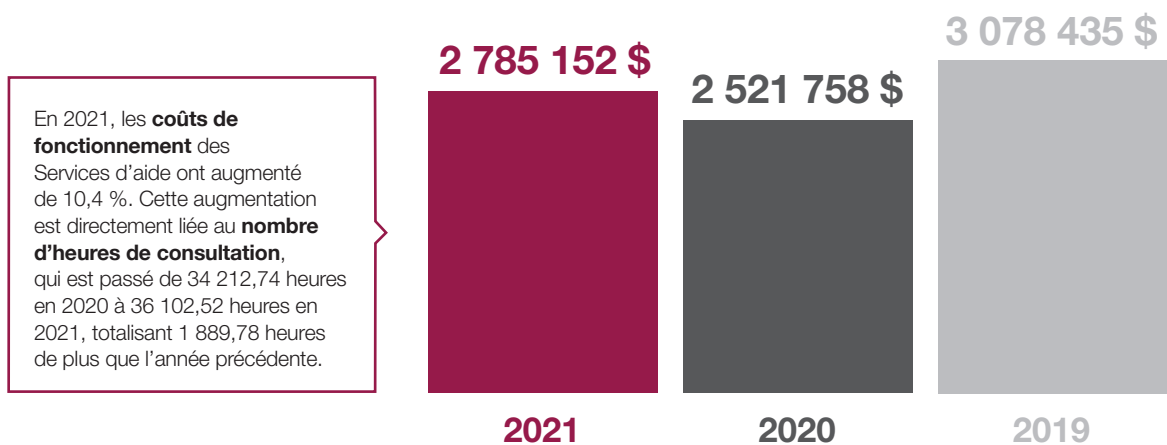
Au cours du printemps 2021, la **troisième vague de cas de COVID-19** a également été source de détresse psychologique. En ce sens, le sondage *Impacts psychosociaux de la COVID-19*, mené par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, a démontré la présence de troubles d'anxiété généralisée ou dépressifs chez 23 % de la population québécoise*.

Cette **détresse psychologique** s'observe non seulement dans la population en général, mais chez les utilisateurs et utilisatrices des Services d'aide, chez qui l'on voit une augmentation de la **complexité des problèmes à traiter**. Les gens ont parfois attendu longtemps avant de demander de l'aide et se retrouvent aux prises avec une problématique qui nécessite un niveau d'intervention soutenu.

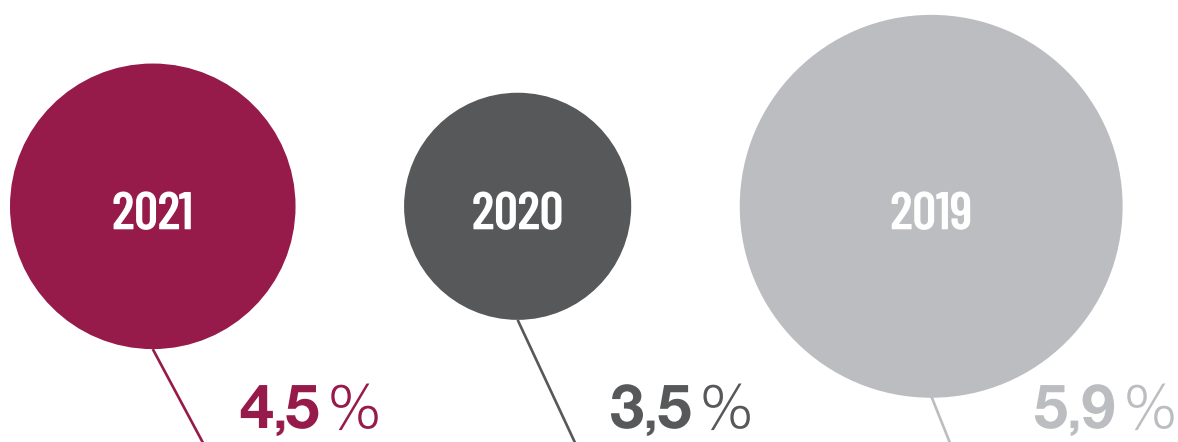
Au sein du programme, les chiffres sont éloquentes quant aux heures de consultation pour le **motif « Anxiété »**. En effet, nous sommes passés de 3 528,38 heures en 2020 à 4 531,67 heures en 2021, soit une hausse de 28,4 %.

* Source : <https://www.lapresse.ca/covid-19/2021-04-10/la-troisieme-vague-a-la-fois-de-detresse-psychologique-et-de-covid-19.php>

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'AIDE

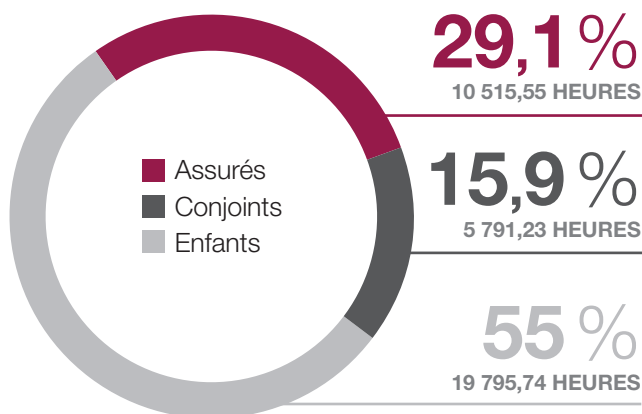


TAUX D'UTILISATION



NOMBRE D'HEURES DE CONSULTATION SELON LA CATÉGORIE DE PERSONNE

La proportion des heures utilisées par les **enfants** et les **conjoint**s (personnes à charge) est de 70,9 %, pour un total de 25 586,97 heures. Cette proportion reste à peu de chose près la même qu'en 2020.



NOMBRE D'HEURES DE CONSULTATION SELON LE GROUPE D'ÂGE

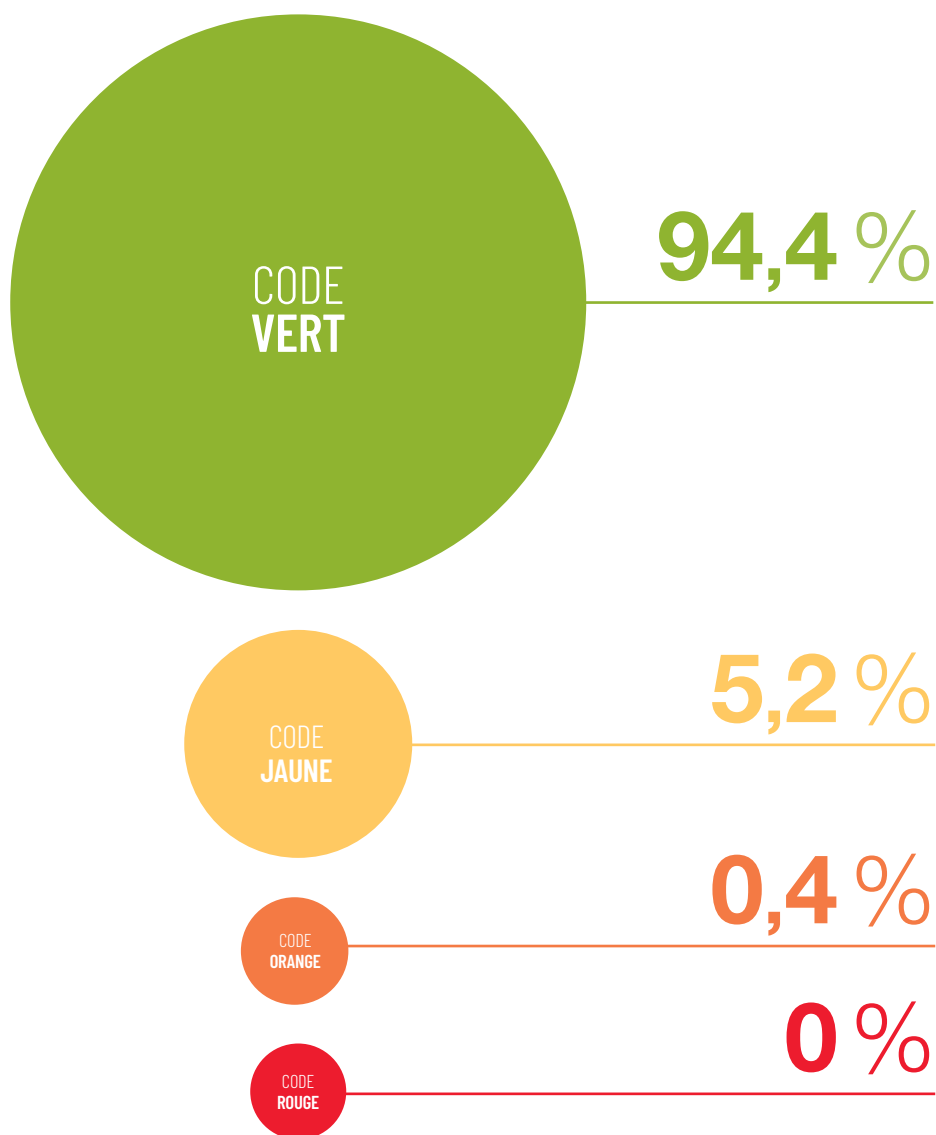
GROUPE D'ÂGE	NOMBRE D'HEURES 2021	POURCENTAGE 2021	POURCENTAGE 2020	PRINCIPAL MOTIF DE CONSULTATION 2021
Moins de 20 ans	19 535,00	54,11 %	54,36 %	Orthopédagogie – difficultés d'apprentissage
21 à 30 ans	2 571,20	7,12 %	7,15 %	Anxiété
31 à 40 ans	6 577,47	18,22 %	18,70 %	Anxiété
41 à 50 ans	4 685,62	12,98 %	12,25 %	Anxiété / Problèmes familiaux
51 ans et plus	2 723,23	7,54 %	6,97 %	Anxiété / Problèmes familiaux
Inconnu	10,00	0,03 %	0,57 %	Problème d'ordre sexuel
TOTAL	36 102,52	100 %	100 %	S. O.

Pour les utilisateurs âgés de plus de 20 ans, c'est le groupe des **31 à 40 ans** qui, depuis 2015*, présente un nombre d'heures de consultation plus élevé. En 2021, c'est l'**anxiété** qui domine en tant que principal motif de consultation pour ce groupe d'âge, délogeant ainsi les problèmes familiaux.

Notons que l'**anxiété** figure parmi les principaux motifs de consultation pour les 4 groupes composant les **21 ans et plus**.

* La catégorisation actuelle des groupes d'âge pour les Services d'aide, soit « Moins de 20 ans », « 21 à 30 ans », « 31 à 40 ans », etc., est en place depuis 2015. Les données des années antérieures ne sont pas prises en compte dans cette interprétation.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE DEGRÉ D'URGENCE



TOTAL
6 488

Pour consulter la légende
du code de couleurs,
rendez-vous à la **46**.

NOMBRE D'HEURES DE CONSULTATION SELON LE MOTIF

MOTIF DE CONSULTATION	NOMBRE D'HEURES	POURCENTAGE 2021	POURCENTAGE 2020
PSYCHOLOGIQUE (TOTAL POUR CETTE SECTION)	13 876,93	38,44 %	32,58 %
Anxiété	4 531,67	12,56 %	10,31 %
Humeur dépressive	2 951,58	8,18 %	8,29 %
Difficulté relationnelle	2 100,83	5,82 %	3,42 %
Épuisement multifactoriel	889,17	2,46 %	2,34 %
Deuil	566,40	1,57 %	1,48 %
Stress	487,17	1,35 %	1,12 %
Problème d'ordre sexuel	390,75	1,08 %	0,85 %
Comportement suicidaire	372,42	1,03 %	0,90 %
Estime de soi / confiance en soi	354,25	0,98 %	0,97 %
Affirmation de soi	240,58	0,67 %	0,35 %
Comportement violent	235,58	0,65 %	1,06 %
Stress lié à un traumatisme	217,90	0,60 %	0,40 %
Abus sexuel	191,75	0,53 %	0,14 %
État de crise	115,63	0,32 %	0,32 %
COVID-19	82,25	0,23 %	0,05 %
Victime de violence	71,83	0,20 %	0,00 %
Conflit / harcèlement	47,75	0,13 %	0,15 %
Insomnie / troubles du sommeil	27,42	0,08 %	0,04 %
Trouble financier	2,00	0,01 %	0,01 %
ORTHOPÉDAGOGIE (TOTAL POUR CETTE SECTION)	10 437,66	28,91 %	33,96 %
Difficultés d'apprentissage	9 546,32	26,46 %	29,77 %
Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	377,33	1,05 %	1,77 %
Dyslexie	364,67	1,01 %	1,57 %
Dysorthographe	107,00	0,30 %	0,28 %
Dyspraxie	18,17	0,05 %	0,19 %
Trouble de la coordination	14,17	0,04 %	0,00 %
Dysphasie	10,00	0,03 %	0,10 %
Difficultés motrices	–	0,00 %	0,06 %
Difficultés motrices et sensorielles	–	0,00 %	0,08 %
Troubles envahissants du développement (TED)	–	0,00 %	0,08 %
Trouble des fonctions exécutives	–	0,00 %	0,07 %

NOMBRE D'HEURES DE CONSULTATION SELON LE MOTIF (SUITE)

MOTIF DE CONSULTATION	NOMBRE D'HEURES	POURCENTAGE 2021	POURCENTAGE 2020
FAMILIAL OU CONJUGAL (TOTAL POUR CETTE SECTION)	6 567,73	18,19 %	17,62 %
Problèmes familiaux	2 552,88	7,07 %	9,87 %
Comportement d'un enfant	1 567,78	4,34 %	2,25 %
Séparation ou divorce	1 009,27	2,80 %	3,42 %
Soin d'un enfant ou d'un parent	702,55	1,95 %	0,97 %
Maladie d'un proche	150,50	0,42 %	0,58 %
Relation parent-enfant	149,75	0,42 %	0,35 %
Difficultés scolaires	141,83	0,39 %	0,00 %
Famille reconstituée	98,67	0,27 %	0,14 %
Troubles d'apprentissage	79,17	0,22 %	0,01 %
Violence conjugale	64,08	0,18 %	0,01 %
Trouble d'opposition	30,50	0,08 %	0,00 %
Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	20,75	0,06 %	0,02 %
ERGOTHÉRAPIE (TOTAL POUR CETTE SECTION)	4 004,90	11,09 %	12,29 %
Activités de la vie quotidienne	1 012,58	2,81 %	1,73 %
Difficultés motrices	773,37	2,14 %	0,80 %
Difficultés motrices et sensorielles	652,45	1,81 %	4,45 %
Difficultés sensorielles	594,98	1,65 %	1,53 %
Motricité fine et globale	311,98	0,86 %	1,40 %
Difficultés d'alimentation	188,15	0,52 %	0,33 %
Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	125,92	0,35 %	0,67 %
Dyspraxie	114,20	0,32 %	0,29 %
Fonction de la main	71,90	0,20 %	0,19 %
Trouble du spectre de l'autisme (TSA)	46,70	0,13 %	0,35 %
Difficulté d'apprentissage	40,10	0,11 %	0,30 %
Dysphasie	29,00	0,08 %	0,00 %
Difficulté de langage	21,05	0,06 %	0,16 %
Évaluation	18,22	0,05 %	–
Difficulté à marcher ou à monter les escaliers	4,30	0,01 %	0,08 %
Inconnu	–	0,00 %	0,01 %

Sans surprise, c'est une fois de plus l'**anxiété** qui est en tête des motifs pour la **catégorie « Psychologique »**, avec 12,56 % du total des heures, soit une augmentation de 2,25 % en comparaison à 2020. L'**humeur dépressive** est plutôt stable et garde le deuxième rang, avec ses 8,18 % du total. Quant aux **difficultés relationnelles**, en troisième position, elles ont pris de l'ampleur au cours de 2021, affichant maintenant 5,82 %.

Soulignons qu'il s'agit de la proportion la plus élevée depuis 2015 pour le motif d'**anxiété**.

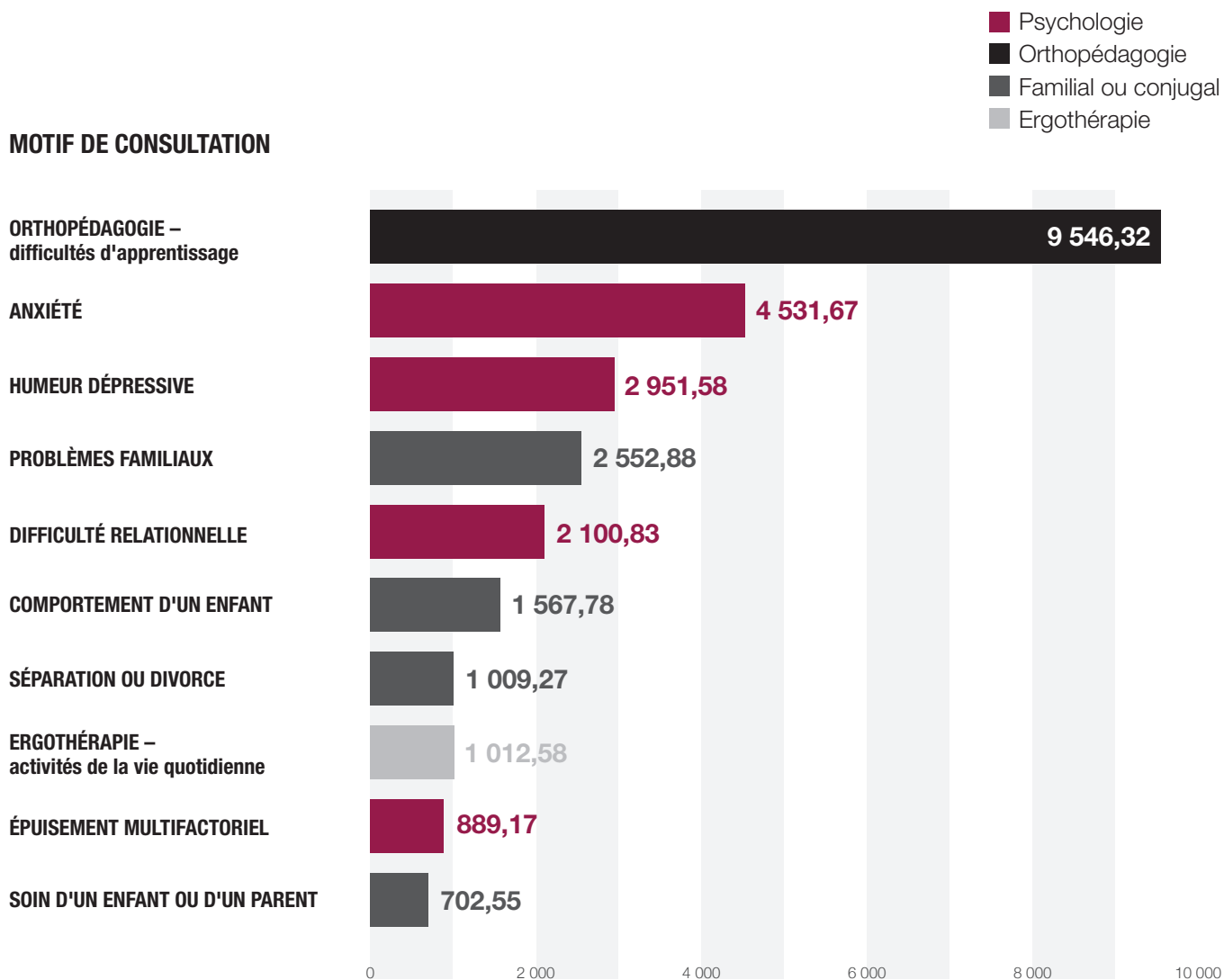
NOMBRE D'HEURES DE CONSULTATION SELON LE MOTIF (SUITE)

MOTIF DE CONSULTATION	NOMBRE D'HEURES	POURCENTAGE 2021	POURCENTAGE 2020
DÉPENDANCES (TOTAL POUR CETTE SECTION)	656,19	1,82 %	1,84 %
Alcoolisme	343,85	0,95 %	0,82 %
Toxicomanie (drogues et médicaments)	184,67	0,51 %	0,84 %
Jeux compulsifs	73,42	0,20 %	0,11 %
Dépendance affective	22,75	0,06 %	0,00 %
Dépendance sexuelle	19,50	0,05 %	0,02 %
Dépendance alimentaire	12,00	0,03 %	0,00 %
Cyberdépendance	–	0,00 %	0,03 %
PROFESSIONNEL (TOTAL POUR CETTE SECTION)	487,36	1,35 %	1,32 %
Épuisement lié au travail	189,92	0,53 %	0,83 %
Événement traumatique	77,17	0,21 %	0,16 %
Adaptation au changement	72,50	0,20 %	0,15 %
Harcèlement	38,02	0,11 %	0,01 %
Motivation / performance	25,00	0,07 %	0,05 %
Difficulté avec un gestionnaire	17,00	0,05 %	0,00 %
Insatisfaction liée au travail	16,08	0,04 %	0,04 %
Orientation professionnelle	12,42	0,03 %	0,03 %
Conflit	7,50	0,02 %	0,00 %
Difficulté avec une équipe	8,00	0,02 %	0,00 %
Violence au travail	6,00	0,02 %	0,02 %
Difficulté avec un employé	5,00	0,01 %	0,01 %
Changement organisationnel	12,00	0,00 %	0,00 %
Coaching de gestion	0,75	0,00 %	0,00 %
Rendement au travail	–	0,00 %	0,03 %
PHYSIQUE (TOTAL POUR CETTE SECTION)	71,75	0,20 %	0,38 %
Adaptation à la maladie	60,75	0,17 %	0,25 %
Nutrition	7,00	0,02 %	0,13 %
Obésité / embonpoint	4,00	0,01 %	0,00 %
TOTAL	36 102,52	100 %	100 %

La catégorie « **Psychologique** » a dépassé la catégorie « **Orthopédagogie** » en ce qui a trait au nombre d'heures de consultation selon le motif, ce qui la place au premier rang.

De façon plus détaillée, la catégorie « **Psychologique** » est passée de 32,58 % en 2020 à 38,44 % en 2021, et la catégorie « **Orthopédagogie** » de 33,96 % à 28,91 %.

RÉPARTITION DES HEURES POUR LES 10 PRINCIPAUX MOTIFS DE CONSULTATION

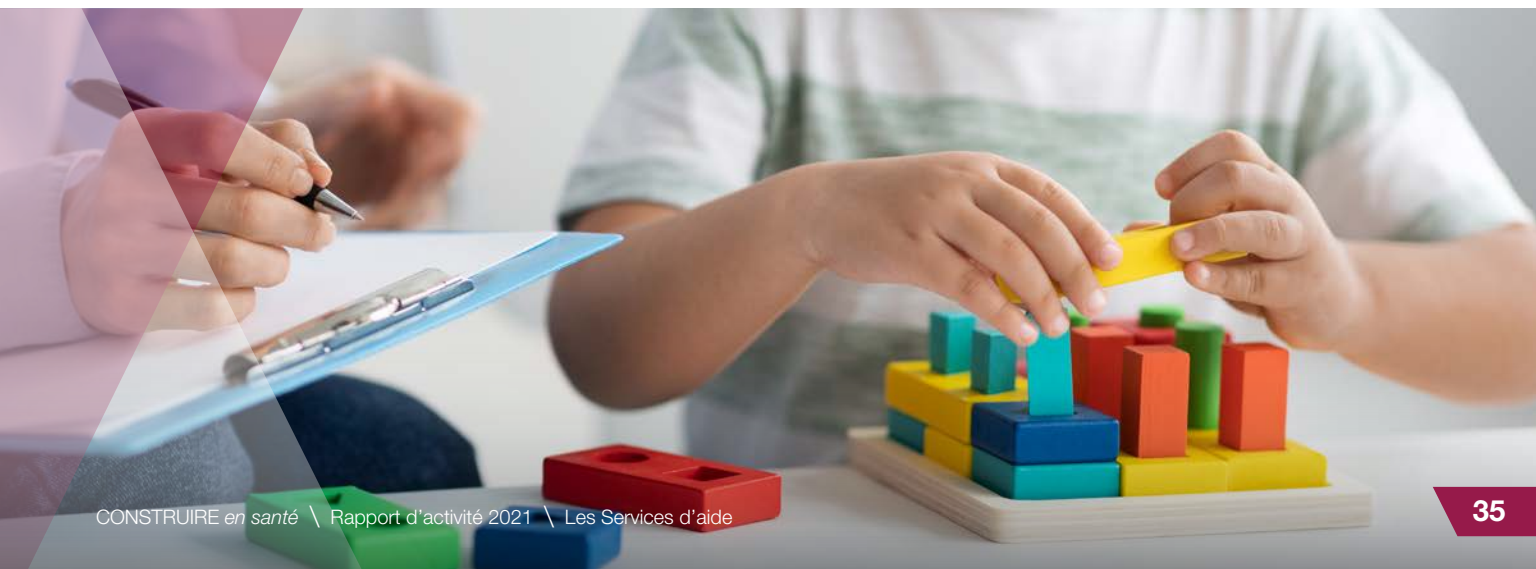
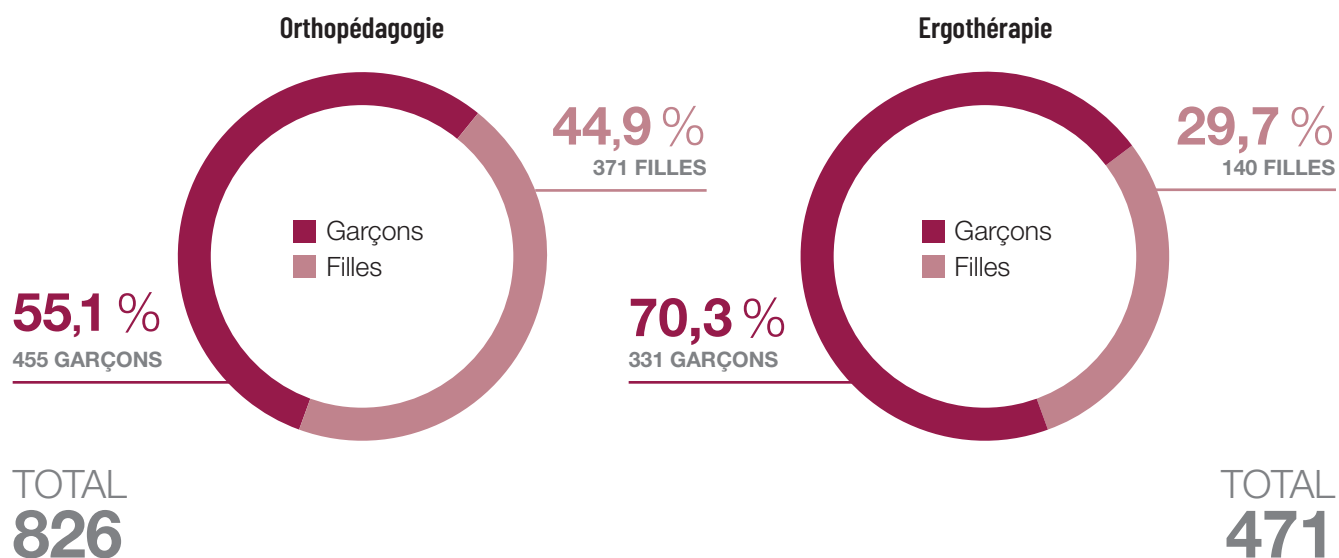


Des 10 principaux motifs de consultation, 4 se trouvent dans la **catégorie « Psychologique »** (page 31). Ces **4 motifs** totalisent 10 473,25 heures, ce qui représente 39 % du total des heures liées aux 10 principaux motifs.

Bien qu'il y ait seulement 1 des 10 principaux motifs se trouvant dans la **catégorie « Orthopédagogie »** (page 31), **ce motif** totalise à lui seul 9 546,32 heures, représentant ainsi 35,5 % du total des heures liées aux 10 principaux motifs.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES EN ORTHOPÉDAGOGIE ET EN ERGOTHÉRAPIE

CONSULTATION RÉPARTITION DES UTILISATEURS PAR GENRE



INTERVENTIONS POST-TRAUMATIQUES SUR LES CHANTIERS

DATE	VILLE	PERSONNES TOUCHÉES	INTERVENANTS
11 janvier 2021	Laval	12	3
14 avril 2021	Saint-Jean-sur-Richelieu	1	1
27 avril 2021	Saint-Jérôme	17	2
28 avril 2021	Saint-Polycarpe	15	2
20 mai 2021	Varenes	12	2
8 juillet 2021	Brossard	200	2
29 juillet 2021	Montréal	12	1
25 août 2021	Mirabel	17	2
14 septembre 2021	Brossard	300	3
27 septembre 2021	Montréal	3	1
27 septembre 2021	Montréal	10	2
28 septembre 2021	Montréal	100	3
6 octobre 2021	Montréal	2	2
4 novembre 2021	Québec	10	1
6 novembre 2021	Gatineau	6	1
13 décembre 2021	Laval	8	2

Le **nombre d'interventions post-traumatiques** est passé de 7 à 16, entre 2020 et 2021. Cet écart s'explique en partie par les fermetures des chantiers de construction durant la première année de pandémie de COVID-19.

Du nombre total de personnes touchées en 2021 (725), on remarque un nombre important à Brossard, en juillet et en septembre. En effet, à elle seule, la ville de Brossard regroupe 69 % des **personnes touchées** par des interventions post-traumatiques. Cela s'explique par l'ampleur d'un projet en cours dans la région, qui est à la fois résidentiel, commercial et d'affaires. Ainsi, lorsqu'une situation traumatique survient sur l'un des chantiers, les travailleurs des chantiers voisins sont aussi touchés.

LE DÉBRIEFING

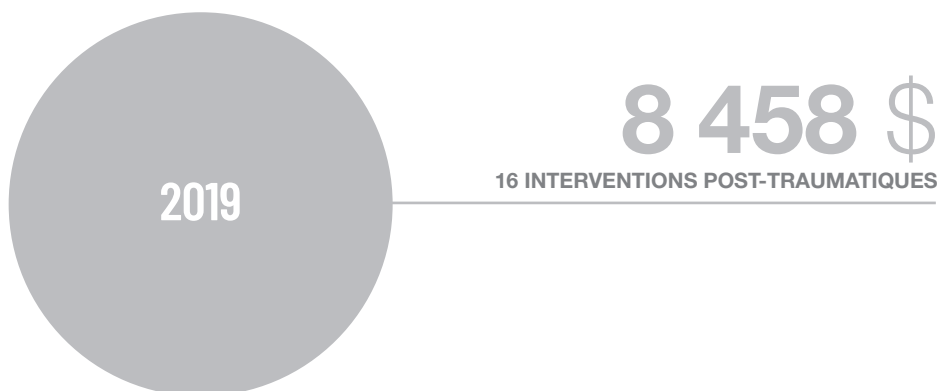
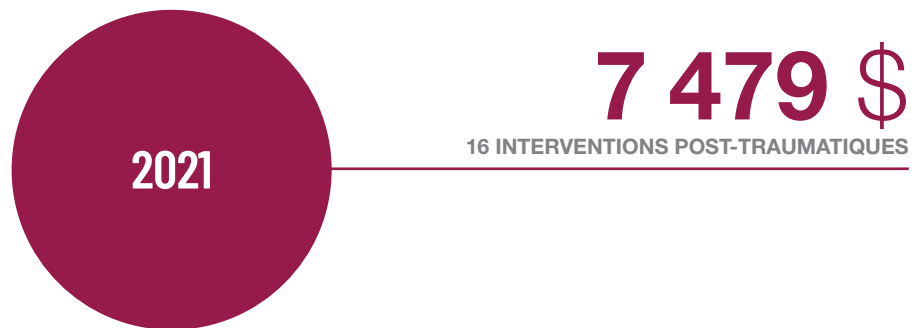
D'une durée moyenne de 60 à 75 minutes, l'intervention post-traumatique, ou débriefing, se pratique généralement en groupe lorsque survient le décès d'un travailleur à l'extérieur d'un chantier, un accident non mortel ou un accident mortel sur un chantier. L'intervenant peut également réaliser certaines interventions individuelles, afin de cibler le plus rapidement possible d'éventuels obstacles.

S'il n'est pas traité rapidement, l'état de choc provoqué par les traumatismes peut conduire à des symptômes invalidants.

Ces derniers peuvent notamment entraîner des retards importants sur l'ensemble des opérations d'un chantier. Le débriefing permet la décharge rapide des émotions et une restructuration des faits dans un contexte psychologiquement sain, réduisant considérablement l'impact que peuvent avoir les symptômes post-traumatiques.

Il est donc primordial de promouvoir ce service pour sensibiliser et éduquer les employeurs et les travailleurs aux répercussions d'un trauma et aux besoins qui en découlent.

DÉBOURS ENCOURUS POUR LES INTERVENTIONS POST-TRAUMATIQUES





LES SERVICES EN 3 POINTS

1

Amener les travailleurs et leur famille à amorcer un virage santé par l'adoption de saines habitudes de vie.

2

Aider les personnes diabétiques, cardiaques, asthmatiques ou autres à mieux composer avec leur maladie chronique au moyen de suivis personnalisés.

3

Coordonner les soins préopératoires et postopératoires ou préhospitalisation et posthospitalisation pour les individus devant subir une intervention chirurgicale ou être hospitalisés.

LES SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE

04

LES SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE

Les Services de santé physique offrent des programmes de suivi et de soutien aux personnes souffrant d'une maladie chronique touchant le système respiratoire, digestif, cardiovasculaire ou nerveux central. Ces programmes s'adressent aussi aux personnes dont l'état de santé ou les habitudes de vie représentent un risque de maladie grave. Les quatre programmes des Services de santé physique sont : gestion des maladies chroniques, soutien en cessation tabagique, soutien dans le traitement pour l'obésité, et service préopératoire et postopératoire ou préhospitalisation et posthospitalisation.

Axés sur la promotion de saines habitudes de vie, les soins sont prodigués par téléphone sous forme de suivis ponctuels ou intensifs effectués par une équipe de professionnels de la santé. Les Services de santé physique adoptent une approche multidisciplinaire qui a démontré son efficacité.

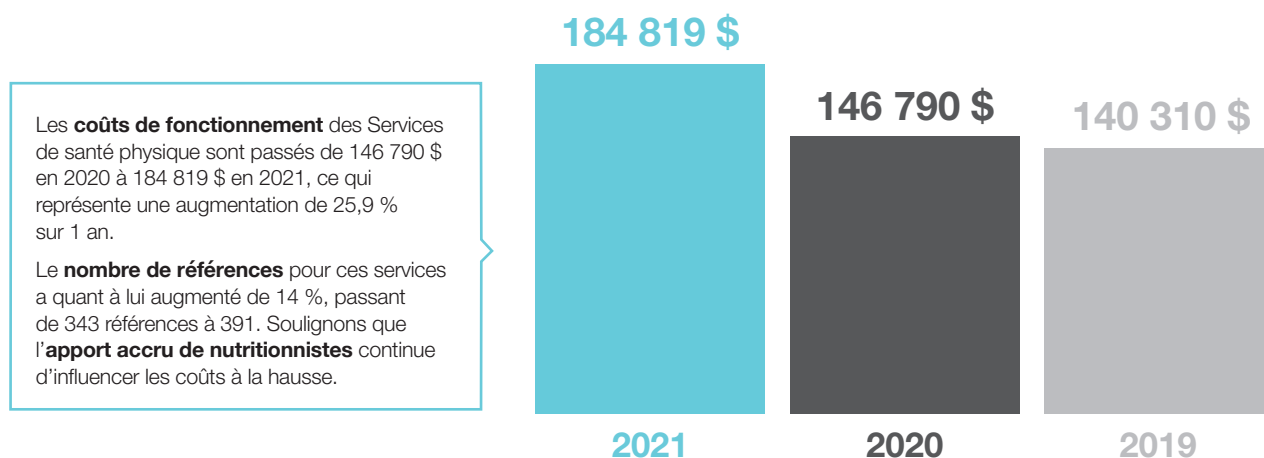
MISE EN CONTEXTE

Une fois de plus, en 2021, l'offre de **services en nutrition** gagne en popularité grâce à un suivi intensif et à de l'accompagnement personnalisé. La **perte de poids** est le motif numéro un de consultation, suivi de l'alimentation.

Avec un nombre accru de références liées à une **comorbidité**, c'est-à-dire à la coexistence chez un même individu de deux ou plusieurs troubles ou maladies, l'équipe s'assure d'orienter les actions vers l'atteinte d'objectifs mesurables, tels que la perte de poids, la diminution du tour de taille, l'amélioration de la glycémie, la diminution du taux de cholestérol ainsi que l'amélioration de la pression systolique et diastolique.

Le succès du programme est basé sur une approche qui mise sur l'**implication constante des participants et des participantes**, afin de maintenir leur motivation et de les mener à des résultats concrets.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE



MOTIFS DE CONSULTATION

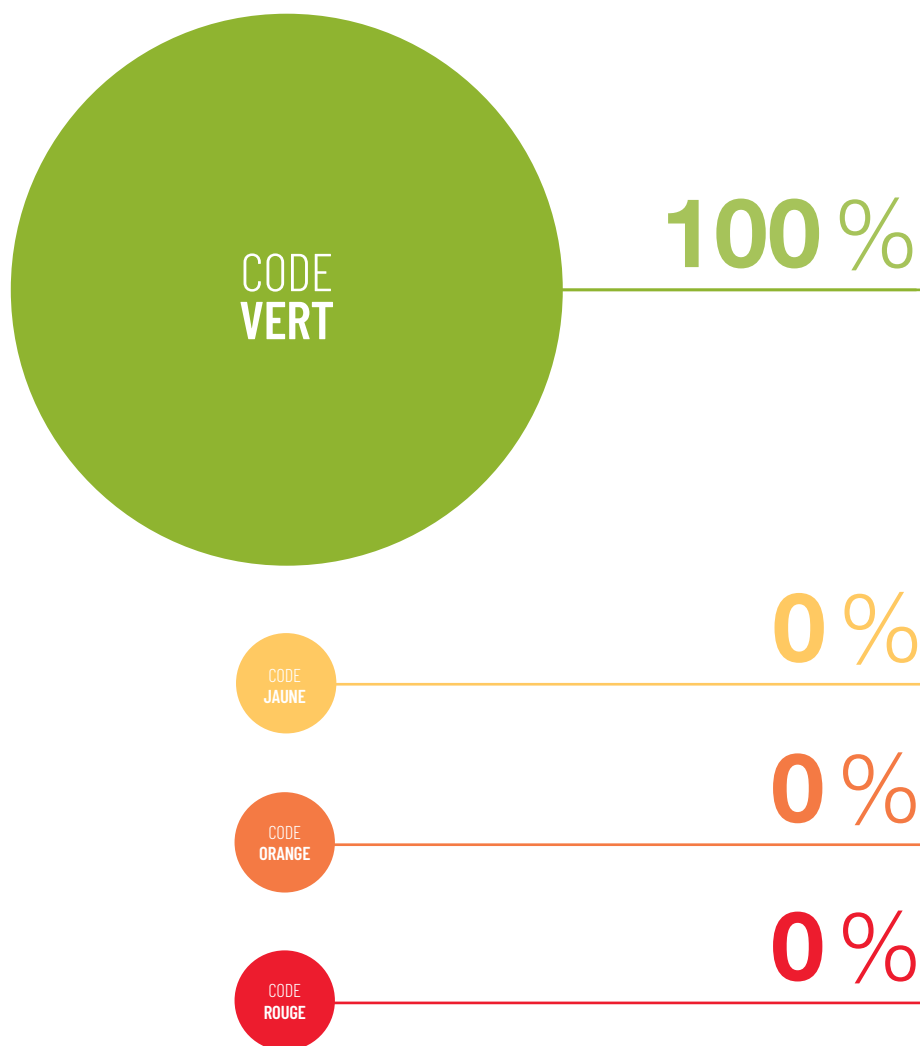
MOTIF DE CONSULTATION	2021	2020
Perte de poids	154	86
Alimentation	114	156
Cessation tabagique	108	106
Maladie chronique	48	22
Problème de santé physique	37	20
Autre (problème hors catégories)	16	6
Profil santé	13	0
Convalescence	4	5
Demande d'informations sur le programme de réadaptation	6	5
Demande d'informations sur le programme CONSTRUIRE en santé	8	1
Suivi de l'efficacité du programme de santé physique	8	3
Demande d'informations sur les difficultés de sommeil	6	0
Adhésion à un des traitements	4	1
Demande d'informations sur la pratique d'activité physique	4	0
Cancer	1	0
TOTAL	531*	411

En 2021, il y a eu 154 appels concernant la **perte de poids**, ce qui représente une augmentation notable de 79 % par rapport à 2020, alors que l'on avait seulement 86 appels concernant ce motif.

En contrepartie, l'**alimentation** a connu une baisse importante, passant de 156 appels en 2020 à 114 en 2021. Il s'agit d'une diminution de 26,9 %.

* Le nombre total d'appels (531) diffère du nombre total de références (391), puisque certains assurés ont communiqué avec les Services de santé physique pour discuter de plus d'un motif.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES SELON LE DEGRÉ D'URGENCE



Pour consulter la légende
du code de couleurs,
rendez-vous à la **46**.

TOTAL
391

NOMBRE DE RÉFÉRENCES AUX SERVICES DE SUIVI INTENSIF – NUTRITION

MOTIF DE CONSULTATION	2021	2020
Obésité	151	76
Diabète	30	43
Hypercholestérolémie	25	38
Côlon irritable	24	21
Hypertension artérielle	4	21
Embonpoint	0	14
Diverculite	6	2
TOTAL	240	215

Il est courant que les utilisateurs de ces services aient des besoins multiples, qui se rattachent à plusieurs motifs. Toutefois, ceux-ci sont comptabilisés dans une seule catégorie, qui correspond au **motif de consultation principal de la demande**.

En 2021, l'**obésité** est en tête de liste pour les références aux services de suivi intensif en nutrition. Ce motif témoigne d'un besoin important chez les utilisateurs, affichant une augmentation de 98,7 % entre 2020 et 2021.

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS

Les Services de santé physique donnent accès à plusieurs programmes de soutien aux travailleurs et à leur famille. En plus d'être suivis par une infirmière spécialisée, les assurés ont la possibilité d'obtenir les services de différents professionnels du domaine de la santé.

Nutritionniste

Le suivi en perte de poids se déroule fréquemment en association avec un suivi en nutrition. Le nutritionniste évalue de façon précise le profil nutritionnel de la personne et émet des recommandations à l'infirmière responsable du dossier, permettant la construction d'un journal alimentaire et d'un suivi rigoureux et personnalisé.

Kinésologue et physiothérapeute

Le kinésologue et le physiothérapeute sont essentiellement présents lors des suivis de convalescence préopératoires et postopératoires. Ces suivis sont effectués sous la recommandation d'un médecin, et l'infirmière responsable du dossier agit à titre de liaison afin de s'assurer de la conformité du plan d'intervention et de sa durée. Le kinésologue peut également effectuer des suivis dans les dossiers de perte de poids.

Ergothérapeute

Bien qu'il soit moins sollicité, l'ergothérapeute occupe une place importante lors de chirurgies suivant des traumatismes crâniens ou des difficultés motrices envahissantes. Tout comme les services du kinésologue et du physiothérapeute, ceux de ce professionnel découlent d'une référence du médecin traitant et sont coordonnés par l'infirmière responsable du dossier.

LE SUIVI EN NUTRITION

D'une durée de six heures, le suivi en nutrition s'effectue généralement en six ou huit séances. La nutritionniste établit un plan personnalisé pour chaque utilisateur, orienté par l'analyse d'un journal alimentaire, la rédaction d'objectifs et de recommandations nutritionnelles ainsi que la création d'un plan alimentaire, au besoin. En 2021, la **moyenne d'âge** des utilisateurs du service de nutrition est de **49 ans**.

DES RÉSULTATS CONCRETS

L'équipe de suivi en nutrition a répertorié les données des utilisateurs, afin de mesurer les bienfaits de ce service. Voici la moyenne des données qui ont été recensées durant **trois mois de suivi**, basée sur différents indicateurs.



Perte de poids de 7,7 kg
(17 lb) (1,4 lb par semaine)



Diminution du **tour de taille** de 7 cm
(2,76 po)



Augmentation du **niveau d'énergie**
de 90 %



Amélioration de la **glycémie** à jeun
de 2,5 mmol/L



Diminution du **taux de cholestérol**
de 1,5 mmol/L



Amélioration de la **pression systolique**
de 13 mmHg et de la **pression
diastolique** de 8 mmHg

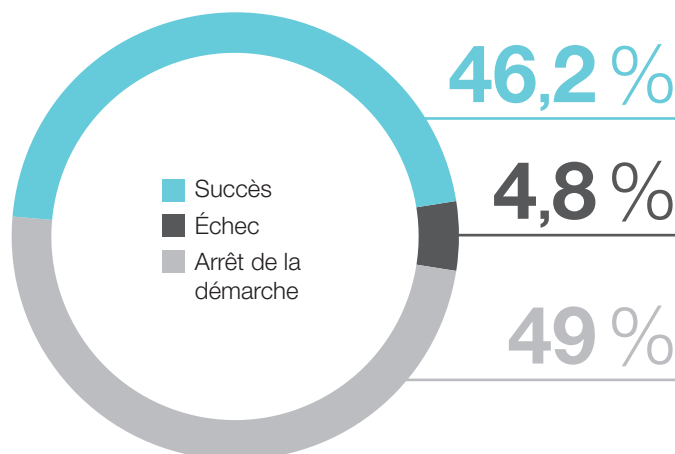
Comme en 2020, il est intéressant de noter que plusieurs personnes ayant participé au programme de suivi en nutrition ont réussi, en plus de ces résultats concrets, à diminuer leur médication contre le cholestérol, le diabète ou l'hypertension. Quelques individus ont même réussi à éliminer certains médicaments complètement.

TAUX DE SUCCÈS DU PROGRAMME DE CESSATION TABAGIQUE PAR TRAITEMENT AU LASER

RÉSULTAT	NOMBRE DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	TOTAL 2021	TOTAL 2020
Succès	16	32	48	47
Échec	2	3	5	3
Arrêt de la démarche	17	34	51	28
TOTAL	35	69	104	78

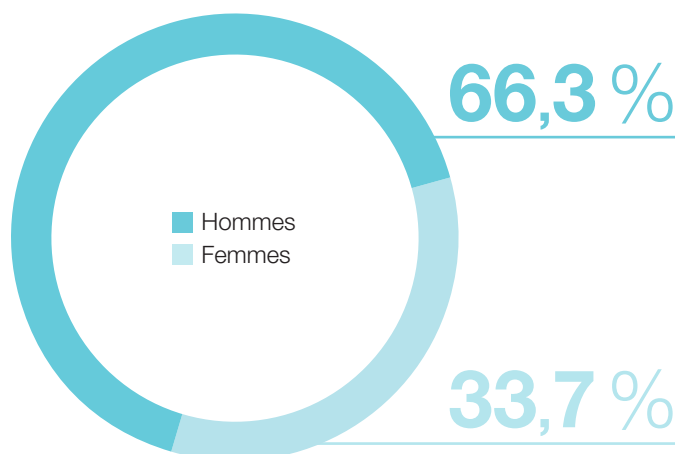
Le **taux de succès** au programme de cessation tabagique par traitement au laser, tous genres confondus, est à son plus bas depuis 2012. En effet, le taux de succès est de 46,2 %, alors que le plus haut taux était de 82 % en 2016. Notons que le taux de succès était de 60 % en 2020 et qu'il a donc chuté de 13,8 % en 2021.

Dans tous les cas, l'**arrêt de la démarche** est toujours beaucoup plus élevé que l'échec.



RÉPARTITION DES UTILISATEURS PAR GENRE

En 2021, la proportion des **femmes** utilisatrices du programme de cessation tabagique a connu une hausse de 9,3 %, passant de 24,4 % à 33,7 % des inscriptions.



ÂGE DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME DE CESSATION TABAGIQUE PAR TRAITEMENT AU LASER

GRUPE D'ÂGE	NOMBRE DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	TOTAL 2021	TOTAL 2020
21 à 30 ans	6	5	11	9
31 à 40 ans	10	25	35	42
41 à 50 ans	12	29	41	18
51 à 60 ans	10	10	20	15
61 ans et plus	1	6	7	1
TOTAL	39	75	114*	85

Les inscriptions provenant des **41 à 50 ans**, tous genres confondus, ont enregistré une forte hausse de 128 %, en 2021. C'est la première fois depuis 2015 que ce groupe d'âge est prédominant et qu'il dépasse les 31 à 40 ans.

* Des 114 participants, 10 poursuivaient toujours leur traitement lors de l'extraction des données, ce qui explique la différence avec le nombre de participants dans le tableau du taux de succès, en page 44.

CONSTRUIRE *en santé* s'assure de **remplir sa mission** en sensibilisant les assurés et les assurées ainsi que leur entourage aux différentes ressources mises à leur disposition.

LEXIQUE

APPEL

Un appel est considéré comme entrant et comptabilisé comme un nouvel appel chaque fois qu'un assuré, son conjoint ou l'une de ses personnes à charge téléphone au Service de première ligne pour une demande, quelle qu'en soit la nature : ouvrir son dossier, obtenir de l'information sur les différents services et programmes, modifier les données à son dossier existant, recevoir l'aide immédiate d'une infirmière, etc.

RÉFÉRENCE

Une référence à l'un des services de CONSTRUIRE *en santé* est traitée pour chaque nouvelle ouverture de dossier. L'infirmière du Service de première ligne effectue un suivi du dossier pour chaque référence, sans exception, afin de s'assurer de la prise en charge appropriée de la personne et de ses besoins. Plusieurs appels ne nécessitent pas de référence.

CODE DE COULEURS SELON LE DEGRÉ D'URGENCE



Un retour d'appel doit être effectué à l'intérieur des 5 jours calendrier suivant la réception de l'appel initial.



Un retour d'appel doit être effectué à l'intérieur des 24 heures suivant la réception de l'appel initial.



Un retour d'appel doit être effectué à l'intérieur de l'heure suivant la réception de l'appel initial.



Un retour d'appel doit être effectué à l'intérieur des 5 minutes suivant la réception de l'appel initial.



AVANTAGES SOCIAUX
**CONSTRUIRE
EN SANTÉ**

CONSTRUIRE en santé est un programme mis sur pied par les associations syndicales et patronales de l'industrie de la construction, et administré par la Commission de la construction du Québec.



Les associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction du Québec déterminent le règlement encadrant les avantages sociaux.

Associations et corporations



Association des entrepreneurs en construction du Québec



ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC



Corporation des maîtres électriciens du Québec



CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

Syndicats



CSN
CONSTRUCTION



SOLIDE.



SYNDICAT QUÉBÉCOIS DE LA CONSTRUCTION